

FINANCEMENT FÉDÉRAL EN ITINÉRANCE

Sommaire :

- Les actualités
- Dossiers RSIQ
- Vie associative
- Des nouvelles des membres
- Calendrier

Dans ce numéro

Budget Flaherty	1
Fusillade à Montréal	4
Plan d'action en itinérance	7
AGA du RSIQ	8
Changement au Bulletin des régions	8

Dans ce numéro, nous vous présentons les derniers faits marquants concernant l'itinérance au Québec. Tout d'abord, une première déception (bien qu'anticipée): le **dépôt du budget du gouvernement fédéral**. Celui-ci, semblable à celui présenté en mars dernier, ne présente toujours pas d'augmentation pour la SPLI. Vous trouverez d'ailleurs dans ce bulletin, en page 2, la lettre envoyée aux médias préalablement au dépôt du budget, laquelle a été reprise par quatre médias du Québec. Vous trouverez également la réaction du RSIQ suite au dépôt à la page suivante.

La **fusillade à Montréal** qui a eu lieu le 7 juin dernier et qui a coûté la vie à deux citoyens a retenu l'attention des médias pendant plus de la moitié de cette dernière semaine. Nos organisations et la population en général se questionnent sur le traitement et les interventions policières à l'endroit des personnes itinérantes. Le RAPSIM a été appelé à commenter ce regrettable incident à plusieurs reprises et vous trouverez un résumé de leur position en page 4 à l'intérieur d'une lettre ouverte, parue dans le journal Le Devoir du lundi 13 juin.

Malgré les demandes répétées du RSIQ de doter le Québec d'une politique en itinérance, le gouvernement a publié le **Plan d'action interministériel en itinérance** il y a plus d'un an. L'heure est au bilan pour le RSIQ, mais qu'en est-il pour le gouvernement? Tous les détails en page 5 et 6.

Dans la section vie associative du bulletin, vous trouverez la date de notre prochaine **Assemblée générale annuelle** et les détails entourant l'évènement. De plus, le **Bulletin des régions** se refait une beauté pour septembre prochain et vous trouverez tous les détails à propos de sa métamorphose en page 7.

Les dernières pages sont consacrées aux **nouvelles des membres**. À la lecture de celles-ci, vous aurez des nouvelles de tout ce qui fait de nouveau dans certaines de nos concertations régionales et vous pourrez prendre connaissance de nouveaux projets contribuant toujours à faire avancer la cause de la lutte contre l'itinérance!

Bonne lecture!

Célia Corriveau
Coordonnatrice



Célia Corriveau, coordonnatrice
solidarite-itinerance@hotmail.com

Tél: (514) 861-0202



1710 rue Beaudry, bur. 2.42

Montréal (QC), H2L 3E7

Fax: 1-888-438-9719

www.rapsim.org(section RSIQ)

ACTUALITÉS

Budget Flaherty et la SPLI : de moins en moins d'argent pour la lutte contre l'itinérance

Même si nous nous y attendions, nous sommes déçus : le budget présenté par le ministre Flaherty, semblable à celui présenté au 22 mars, ne prévoit pas d'augmentation de la SPLI. En effet, malgré la démonstration de la croissance des besoins nécessitant une hausse de 20 à 50 millions \$ par année au Québec des sommes allouées dans le cadre de la SPLI, le gouvernement a préféré présenter un budget qui ne répond pas à la réalité des besoins. Même l'appui des grandes villes du Québec et de l'opposition officielle à une augmentation n'aura pas suffi à ce que le gouvernement investisse des sommes adéquates pour permettre une diminution du nombre de sans-abri.

Dans le contexte où non seulement le nombre de personnes en situation d'itinérance s'accroît, mais les problématiques se complexifient et s'alourdissent, il est important que la SPLI continue d'apporter des réponses diversifiées à la problématique de l'itinérance. Cette latitude qui permet aux régions d'identifier les besoins et moyens à mettre en place, que ce soit au niveau du logement ou de l'itinérance, est une caractéristique primordiale du programme, qui doit exister au-delà de 2014.

Que se passera-t-il au terme de la stratégie qui prend fin en 2014? Notre réseau a besoin de savoir que cette stratégie perdurera, qu'elle demeurera un programme généraliste et communautaire dont la flexibilité du financement permet d'adopter différentes actions dans la lutte contre l'itinérance. Que les organismes puissent se projeter dans le temps est essentiel à l'opération de mesures efficaces et est essentiel pour garder les intervenant-e-s en fonction.

En résumé, l'équation est simple : pas d'indexation et une augmentation des besoins équivalent à moins d'argent pour lutter contre l'itinérance. À cause de ses propres décisions, le gouvernement ne peut que s'attendre à ce que l'itinérance poursuive sa croissance. De plus, dans l'optique où il a été démontré que l'investissement visant à s'attaquer aux facteurs conduisant aux ruptures sociales est moins coûteux aux niveaux social et financier que l'inaction, peut-on vraiment penser à une gestion saine de nos finances?



« En résumé, l'équation est simple : pas d'indexation et une augmentation des besoins équivalent à moins d'argent pour lutter contre l'itinérance ».

Lettre ouverte parue dans Le Soleil, Le Droit, le Voir et sur le site arrondissement.com

Budget Flaherty : Une menace pour la lutte contre l'itinérance

Célia Corriveau, coordonnatrice, Réseau SOLIDARITÉ itinérance du Québec (RSIQ)

Jenny Villeneuve, coordonnatrice, Collectif régional de lutte à l'itinérance en Outaouais (CRIO) et présidente du RSIQ

Pierre Gaudreau, coordonnateur Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal (RAPSIM) et vice-président du RSIQ

Le 6 juin prochain, le gouvernement fédéral déposera son budget pour l'année 2011-2012. Le pire est à craindre au niveau de l'itinérance et du logement si le gouvernement Harper reprend le budget qui a contribué au déclenchement des dernières élections. Le budget Flaherty ne prévoyait en effet aucune nouvelle somme pour la lutte à l'itinérance et aucun fonds pour de nouveaux logements sociaux, pas plus que pour les programmes de logement abordable et de rénovation.

Malheureusement, les enjeux de pauvreté, de logement et d'itinérance ont été occultés durant presque toute la campagne électorale. Pourtant il s'agit de questions majeures qui nécessitent des actions à la hauteur de leur importance.

Encore une fois cet hiver, les refuges et autres ressources d'hébergement pour personnes sans domicile fixe ont opéré à la limite de leur capacité, dans un contexte où les problématiques continuent d'augmenter, et ce, autant à Montréal que dans de nombreuses autres villes de la province dont Sherbrooke, Québec, Gatineau, Terrebonne, Val-d'Or ainsi que dans d'autres villes canadiennes. Malgré l'existence d'une stratégie fédérale entièrement dédiée à l'itinérance, l'action du gouvernement est nettement insuffisante pour la soulager et la prévenir. Le budget Flaherty doit absolument corriger son tir et prévoir des investissements pour arriver à faire reculer ce phénomène.

Des moyens accrus sont nécessaires

La **Stratégie de partenariats de lutte contre l'itinérance (SPLI)** est un programme fédéral essentiel qui depuis une dizaine d'années, finance l'intervention auprès des personnes itinérantes ou à risque d'itinérance, le soutien en logement et les installations des organismes. Mais contrairement au nombre de personnes itinérantes qui a constamment augmenté, le montant de ce programme est quant à lui gelé depuis dix ans, pour un montant de 20 millions de dollars par an au Québec. Sur le terrain, les organismes qui travaillent auprès des populations marginalisées et exclues socialement sont consternés : le coût des projets immobiliers a presque triplé depuis 1999. De plus, étant au prise avec des besoins croissants et un soutien financier incertain, ces organismes sont constamment appelés à faire plus avec moins, et ce, au détriment de l'accompagnement et de la réinsertion sociale des personnes qu'ils desservent.

En 2009, le gouvernement Harper reconduisait ce programme pour 5 ans, soit jusqu'en 2014. Il a aussi maintenu le caractère diversifié des actions que permet ce programme, ce qui est essentiel. La prévention et la réduction de l'itinérance passent par des actions en logement, en hébergement, en intervention dans les refuges, la rue, etc. Ainsi, la diversité que permet la SPLI dans les réponses est un atout pour le milieu. De plus, un autre aspect positif de ce programme créé en 1999 sous le règne de Jean Chrétien, est le fait que c'est le milieu local qui, en fonction des grandes orientations des deux gouvernements, établit les priorités du programme et en affecte les fonds. Cela se fait sans ingérence, un fait rare, mais réel.

L'accroissement du budget de la SPLI demeure cependant indispensable. Cette demande que porte le milieu communautaire a aussi été appuyée par tous les partis d'opposition et plusieurs grandes villes. Le gouvernement Harper doit écouter le message : il y a déjà trop de monde dans les rues du Québec et du Canada et les solutions positives à l'itinérance permises par la SPLI doivent être davantage soutenues.

Investir en logement social

En l'an 2000, le livre *Homlessness- The making and unmaking of a crisis*, démontrait l'impact du retrait du gouvernement fédéral du financement de nouveaux logements sociaux sur l'accroissement de l'itinérance au Canada. Ce que **Jack Layton** écrivait alors est toujours vrai.

Dans son plan de relance économique 2009-2011, le gouvernement conservateur avait pourtant investi des fonds spécifiques pour le logement social, une première depuis le retrait du fédéral en 1994. Ce bon coup ne doit pas rester temporaire, car les besoins sont encore très grands, trop de personnes paient trop cher pour se loger et sans soutien en logement, une partie de ceux-ci feront croître les rangs des sans-abri.

Au demeurant, les coûts pour la société (santé, services sociaux, judiciaires et autres) seront encore plus importants si le financement de nouveaux logements sociaux n'est pas inclus dans le prochain budget fédéral.

Fusillade meurtrière à Montréal - Au-delà de la tragédie

Bernard St-Jacques et Pierre Gaudreau, respectivement organisateur communautaire et coordonnateur du Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal

Quelques heures encore après le drame dans lequel une intervention policière a entraîné la mort de Mario Hamel et de Patrick Limoges, bien malin celui qui oserait des conclusions trop hâtives. Vraisemblablement, une ou des erreurs ont été commises. On se demande ce qui a entraîné une telle précipitation dans l'intervention. On en vient même à se demander: pourquoi ne pas avoir tiré dans les jambes? Ces constats et questions montrent bien la consternation qu'a entraînée la tragédie. Maintenant que quelques heures ont passé, abordons ici quelques-uns des questionnements qui devront nous guider pour tirer des leçons de ce drame.

Le policier comme intervenant

Le patrouilleur peut-il jouer un rôle de première ligne avec les personnes en situation d'itinérance dans un endroit comme le centre-ville de Montréal? L'événement récent vient poser ici les limites de la formation spécifique des policiers en matière de santé mentale et des programmes réalisés en partenariat avec le milieu de la santé et des services sociaux.

L'État finance des interventions en santé publique et en sécurité publique, et trop souvent l'une vient court-circuiter l'efficacité de l'autre. Un bon exemple de cet écart, qui se rapporte à la fusillade elle-même, concerne le temps disponible pour l'intervention: en sécurité publique, l'intervention se fait dans l'urgence; envers les phénomènes sociaux, elle doit plutôt s'étaler dans le temps.

Le profilage social

En novembre 2009, la Commission des droits de la personne publiait un excellent rapport dans lequel elle affirmait que le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) et la Ville de Montréal s'adonnent à des pratiques de profilage social à l'endroit des personnes vulnérables. On accorderait une attention particulière à la condition sociale de la personne, ciblant davantage les signes de pauvreté, le «look» et un relâchement au chapitre de l'habillement de l'individu que son comportement potentiellement criminel.

Les résultats du profilage sont dévastateurs, allant de l'intimidation au harcèlement en passant par l'entrée dans un système judiciaire de personnes qui n'auraient, pour la plupart, jamais dû y entrer. Si l'intervention policière désastreuse de mardi va, en apparence, bien

Fusillade meurtrière à Montréal - Au-delà de la tragédie—suite...

au-delà du simple préjugé policier à l'endroit d'une personne itinérante, il n'en demeure pas moins qu'elle s'inscrit dans un contexte où les policiers sont encore fortement critiqués pour leur façon de faire auprès des plus vulnérables.

Le 22 juin prochain, nous publierons un portrait de la situation dans l'espace public à partir des perceptions d'intervenants du milieu et dans lequel 60 % des répondants affirment que les rapports qu'entretiennent les personnes itinérantes avec les autres acteurs (notamment la police) ne se sont pas vraiment améliorés depuis cinq ans.

La police qui police la police

Le corps des victimes n'était pas encore froid qu'on remettait en question l'issue de l'enquête policière que mène la Sûreté du Québec sur cette tragédie. Plusieurs s'interrogent sur la pertinence de voir la police enquêter sur la police en cas de mort d'homme ou de blessures graves, notamment la Ligue des droits et libertés, la Protectrice du citoyen et le RAPSIM.

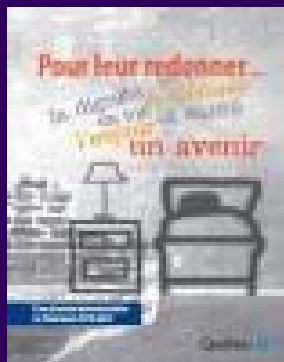
En parallèle, dans son rapport faisant suite à une consultation tenue sur le profilage racial, la Commission des droits de la personne a insisté récemment sur la nécessité d'une véritable réforme du système de déontologie policière. Derrière toutes ces suggestions, de même que les revendications mises en avant lors d'une manifestation spontanée qui s'est tenue mercredi soir, c'est la question de l'impunité policière qui est soulevée.

Un événement comme celui de mardi ne peut que contribuer à accentuer cette réelle crise de confiance et il appert qu'on continue de douter de la transparence et de l'efficacité des recours offerts au citoyen. C'est d'autant plus vrai pour la personne vulnérable qui, en plus, doit craindre les représailles des collègues du policier faisant l'objet de la plainte lorsqu'elle les croisera dans l'espace public.

Des réponses aux causes profondes?

Nous sommes encore bien loin des mesures d'envergure nécessaires, comme l'offre suffisante de logements sociaux, l'augmentation du revenu minimal pour vivre et la mise en place d'une politique globale en itinérance. Ces demandes peuvent sembler imposantes, mais leur mise en place aurait pu contribuer à atténuer le risque d'une telle tragédie tout en diminuant son coût pour la société.

« Plusieurs s'interrogent sur la pertinence de voir la police enquêter sur la police en cas de mort d'homme ou de blessures graves »



Le plan d'action interministériel en itinérance

« Un an après, qu'en est-il de la demande de la Commission? Apparemment, on n'en sait rien. »

Le Plan d'action interministériel; l'heure des bilans?

Il y a plus d'un an, la Commission Santé et Services Sociaux recommandait au gouvernement l'adoption d'une politique publique « dans les plus brefs délais » ainsi qu'un plan d'action visant à lutter contre l'itinérance. Un mois plus tard, le gouvernement répondait avec la parution du Plan d'action interministériel en itinérance. Dans son rapport *Itinérance: agissons ensemble*, la commission demandait à la ministre :

« de lui remettre un rapport sur le suivi du plan d'action interministériel et l'état des travaux sur la politique en itinérance un an après la publication de ce rapport ».

Un an après, qu'en est-il de la demande de la Commission? Apparemment, on n'en sait rien. Les travaux de la Chambre s'étant terminés la semaine der-

nière, nous ne pouvons nous attendre à ce qu'un rapport soit déposé.

Pourtant, nous sommes tous curieux de connaître les conclusions du gouvernement après plus d'une année de mise en œuvre. Puisque qu'une somme globale de 14 millions est octroyée au plan d'action et qu'il n'est pas possible de connaître pas les montants associés aux mesures, il est d'autant plus important qu'un bilan soit fait, de façon à identifier les mesures mises de l'avant (ou non) par le gouvernement.

Le RSIQ, grâce aux informations fournies par ses 13 concertations membres, fait pour sa part un bilan des investissements et actions « terrains ». Au moment où le gouvernement sera finalement prêt à faire le bilan de son plan d'action, le RSIQ sera prêt à mettre de l'avant les réalités vécues par les organismes qui travaillent avec les personnes en situation d'itinérance ou précaires.

Dans le but que le suivi du RSIQ demeure à jour, les membres qui sont témoins d'action ou d'investissement dans le cadre du plan d'action sont invités à communiquer avec nous.

L'évaluation du plan d'action est une recommandation de la Commission Santé et Services Sociaux.



Photo Diane Raymond

L'assemblée générale annuelle du RSIQ

Le vendredi 16 septembre prochain



Photos: Jean Comptois

Les membres du RSIQ lors de la dernière AG

Cœurs situé au 1400 Rue Montplaisir, à Drummonville.

Au menu de cette journée, les membres seront invités à entendre le bilan des activités en plus de se prononcer sur le plan d'action de la prochaine année. L'hébergement des membres est comme à l'habitude assumée par le RSIQ.

En vertu de nos règlements généraux, c'est également l'occasion de renouveler l'en-

semble des mandats des administrateurs de notre Comité de coordination. Ceux-ci prévoient que le COCO doit être formé au minimum de 9 administrateurs.

Pour plus d'informations, veuillez contacter votre table régionale ou le RSIQ.

L'assemblée générale annuelle du RSIQ aura lieu le **16 septembre** prochain. Nous serons accueillis à la maison Marie Reine-des-

Du changement au Bulletin des régions

Au cours de l'année prochaine, vous remarquerez des changements à notre Bulletin des régions. Bien sûr, vous continuerez de recevoir l'information de façon sporadique, comme précédemment, concernant les derniers dénouements et suivis de nos dossiers, via un Bulletin de régions *Express*.

À cela sera ajouté cinq publications dont les dates de tombée sont annoncées à l'avance. Ceux-ci permettront de mettre de l'avant non seulement notre plate-forme de politique en itinérance, mais également les différentes réalités de nos membres.

Ces derniers, en fonction des thèmes annoncés,

pourront par exemple présenter leur concertation et des enjeux, présenter des ressources, des particularités régionales et des entrevues avec des personnes en situation d'itinérance ou en situation précaire.

De plus, tout comme dans cette édition, une section sera dédiée aux nouvelles des membres.

Le Bulletin des régions subira une transformation dès septembre.

Date de tombée	Thématiques
3 octobre	La plate-forme
23 novembre	Le droit de cité
25 janvier	Un revenu décent
21 mars	Le droit au logement
30 mai	Le droit à la santé
	Le droit à l'éducation

Des nouvelles des membres!

En Montérégie

Comité Régional en itinérance de la Montérégie (CRIM)

Nouvel outil de sensibilisation disponible : Le guide d'animation pour le DVD «Portes fermées, portes ouvertes»

Ce guide d'animation accompagne le DVD Portes fermées, portes ouvertes, lancé en 2008 par le Comité Régional en itinérance de la Montérégie (CRIM), en collaboration avec l'Agence de la santé et des services sociaux de la Montérégie.

Le guide vise à situer le contexte dans lequel le DVD a été préparé. Il vise aussi à aider les intervenants et autres utilisateurs de DVD et savoir quels segments faire visionner en fonction des intérêts des personnes présentes.

Le Comité Régional en itinérance de la Montérégie (CRIM) est un regroupement d'acteurs qui représentent les onze (11) sous-régions des CSSS de la Montérégie.

Pour avoir plus de renseignements concernant cet outil, veuillez contacter Marco Carpinteyro, coordonnateur de la Table Itinérance Rive-Sud (TIRS) et du Comité Régional en itinérance de la Montérégie (CRIM)

Des nouvelles des membres!

Rive-Sud



TABLE **ITINÉRANCE** RIVE-SUD (T.I.R.S.)

Portrait de l'itinérance dans l'agglomération de Longueuil , disponible pour tous nos partenaires

Après un temps de réflexion approfondie par les membres de la Table Itinérance Rive-Sud (TIRS), nous vous présentons le résultat d'un portrait de l'itinérance dans l'agglomération de Longueuil. Cette initiative, soutenue par la CRÉ de l'agglomération de Longueuil, a été élaborée par un comité de suivi mis en place par la TIRS, ses membres et le consultant Normand Campeau.

1^{ère} phase : Le portrait

La phase 1 de ce projet consistait à doter les acteurs de l'agglomération de Longueuil d'un portrait pour « un continuum de services centré sur la personne itinérante ». Ce portrait :

- *Dresse le bilan de l'offre de services sur le territoire ;*
- *Permet de reconnaître les besoins auxquels l'offre ne répond pas et identifie les dédoublements de services ;*
- *Identifie les opportunités d'alliances (ententes inter-organismes, fusions, projets collectifs, etc.) susceptibles d'améliorer l'offre ou l'organisation des services ;*
- *Identifie les services que la région doit développer ou intégrer aux organismes existants;*
- *Dégage des réflexions d'orientation sur les pistes du développement et de l'organisation des services sur le territoire.*

En conclusion, le portrait devient pour la TIRS un outil de travail afin d'arriver à un plan d'action qui dressera les priorités et les enjeux en présentant des solutions et actions concrètes.

2^e phase : Plan d'action

Un comité est formé par les membres de la TIRS et deux acteurs du milieu institutionnel afin de travailler sur un plan d'action en utilisant l'information recueillie du portrait.

On vous invite à nous contacter pour vous faire parvenir une copie du portrait (en version électronique). Veuillez contacter Marco Carpenteyro, coordonateur de la Table Itinérance Rive-Sud (TIRS), Tél. 450 464-7809 ou par courriel au tirs@live.ca.

À Montréal **Des nouvelles des membres!**

PLUS DE RESSOURCES...MAIS ENCORE PLUS DE BESOINS

Par Maude Ménard-Dunn
Organisatrice communautaire, volet logement, RAPSIM

Le Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal (RAPSIM) vient tout juste de lancer la quatrième édition d'un guide qui répertorie les ressources montréalaises en hébergement communautaire et en logement social avec soutien communautaire. Depuis la première parution du répertoire en 2003, bon nombre d'organismes s'y sont ajoutés, témoignant d'une part du dynamisme du milieu communautaire et d'autre part, des besoins énormes en logement et en hébergement de femmes, d'hommes, de jeunes et d'Autochtones en situation d'itinérance ou à risque d'itinérance.

Cet ouvrage de référence qui s'adresse aux intervenants du milieu comptabilise plus de 500 places en refuge, 460 en hébergement court et moyen terme, 420 en hébergement long terme et logement de transition et près de 1170 logements sociaux avec soutien communautaire.

Malgré la vitalité du milieu et le foisonnement d'initiatives communautaires, les besoins demeurent criants et trop de personnes se voient encore refuser l'accès à un logement, faute de place. Et le manque de ressources frappe aussi les organismes de première ligne. À en croire les statistiques récentes à Montréal, les refuges pour hommes débordaient encore au mois d'avril, tandis que l'hébergement pour femmes peinait aussi à répondre à la forte demande.

C'est parce que le RAPSIM soutient que toutes les personnes ont droit à un logement que le réseau exige des élus des engagements substantiels et récurrents pour le logement social, l'hébergement et le soutien communautaire. À travers les années, les membres du RAPSIM ont su développer des projets collés à la réalité de l'itinérance. L'intervention dans ces projets doit continuer d'être financée, tout comme le développement de nouveaux logements pour les personnes itinérantes ou à risque d'itinérance. Même dans l'urgence, il faut privilégier des solutions à long terme.

À ce chapitre, les défis sont grands : le gouvernement conservateur majoritaire élu le 2 mai ne prévoyait, dans son dernier budget, pas un sou pour le logement social, pas un sou pour le logement abordable, pas un sou pour le programme de rénovation! Les investissements du gouvernement Harper sont donc passés de 163 millions de dollars à... 0 dollar. De quoi inquiéter ceux qui travaillent aux côtés des plus vulnérables.

Plus d'une centaine de personnes se sont réunies pour le lancement du répertoire le 4 mai dernier au RAPSIM. Des organismes comme *La Maison Oxygène*, qui offre de l'hébergement à des pères en difficulté et à leurs bambins, et *Passages*, une ressource d'hébergement et de logement pour femmes ayant vécu en situation d'itinérance, ont témoigné de leur engagement lors de la soirée.

Une telle participation est une preuve que la mobilisation est grande autour des enjeux de logement et que le milieu communautaire ne lâchera pas!

Il est possible de se procurer le bon de commande sur le site Internet du RAPSIM au www.rapsim.com.

Des nouvelles des membres!

À Montréal

AGA du RAPSIM :

Des membres mobilisés et déterminés

Près de 80 personnes issues d'une cinquantaine de membres du RAPSIM ont participé à l'assemblée générale annuelle du RAPSIM tenue le 2 juin dernier. Ils ont voté les grandes orientations de son Plan d'action 2011-2012. Le travail en faveur de l'adoption d'une Politique globale en itinérance par le gouvernement du Québec constituera la priorité de l'année. Malgré quelques progrès trop modestes dans les réponses gouvernementales, les besoins d'une telle Politique se font encore plus sentir alors que l'itinérance est en croissance et se diversifie dans ses visages.

Le RAPSIM continuera à intervenir de façon soutenue pour que les fonds fédéraux de la *Stratégie de partenariats de lutte contre l'itinérance* soient disponibles rapidement et que ceux-ci soient accrus et reconduits à long terme. Tant pour le travail en faveur de la Politique en itinérance que celui sur la SPLI, l'implication active du RAPSIM et des ses membres dans l'action du Réseau SOLIDARITÉ itinérance du Québec demeura centrale.

Au niveau du logement, le RAPSIM continuera à s'impliquer dans la lutte pour le logement social, en mobilisant le milieu dans le développement de projets et en continuant à s'impliquer au sein du FRAPRU. Il maintiendra une intervention active pour la sauvegarde des maisons de chambres. Il poursuivra son travail en faveur de l'augmentation du financement de ses membres offrant du soutien communautaire.

Au niveau de la judiciarisation, le RAPSIM accentuera ses interventions pour documenter et dénoncer les situations de profilage social, en visant la mise en place d'un observatoire de l'espace public montréalais. Il continuera avec sa Clinique Droits Devant à accompagner et défendre les droits des personnes en situation d'itinérance victimes de ce profilage.

De pair avec les autres regroupements concernés, le RAPSIM interviendra pour le rehaussement du financement du Programme de soutien aux organismes communautaires et la défense de son mode de financement. Il continuera à intervenir en faveur de l'accès aux services de santé et aux services sociaux, dont la mise en place d'un service de répit/dégrisement et de services d'injection supervisée. Il coordonnera cet automne la tenue de la 22^e Nuit des sans-abri à Montréal.

Il produira sur ses bases un document sur l'histoire, la conjoncture et les enjeux en itinérance. Il rédigera aussi un livre pour les Éditions MédiasPaul sur les réalités de l'itinérance, collaborera à un dossier sur l'itinérance de la Revue Relations, tout en maintenant sa chronique dans l'Itinéraire. Bref, une autre grosse année à venir pour le RAPSIM et ses membres !

Solidairement,

Pierre Gaudreau,
coordonateur du RAPSIM

À Granby

Des nouvelles des membres!

L'Azimut

Le Groupe actions solutions pauvreté (GASP), en compagnie des partenaires du projet, a présenté l'AZimut à la communauté lors de son ouverture officielle le 26 avril dernier au sous-sol de l'Église Notre-Dame à Granby. Ce projet innovateur a vu le jour en 2010, au cours de rencontres des membres du comité itinérance du GASP.

L'objectif général de l'AZimut est d'accueillir et de venir en aide aux personnes en situation de pauvreté, d'itinérance et d'exclusion sociale de la ville de Granby et région en offrant un milieu de vie ouvert sur la réalité de la rue et en étant une ressource de 1^{ère} ligne. En s'associant au Partage Notre-Dame, un organisme qui offre des repas à 1\$ tous les midis de la semaine au même endroit depuis plus de 20 ans, l'AZimut offrira un service d'accueil pour soutenir, conseiller, orienter, référer et accompagner les personnes dans leurs besoins (rôle dont n'a pas le Partage). Tous les jours, le Partage sert une centaine de repas en moyenne et est ouvert pour 45 minutes de 11h30 à 12h15. L'AZimut, par contre, est ouvert du lundi au vendredi de 10h à 16h. Les deux services sont ouverts à toute la population, 18 ans et plus (exception faite pour les mineurs qui sont accompagnés).

L'AZimut souhaite être un lieu de rencontre et de discussion permettant de briser l'isolement, de créer des liens et des rapports d'entraide. Nous souhaitons améliorer les conditions de vie en créant un milieu de croissance et un lieu d'appartenance significatif. Il aura pour objectif de favoriser une meilleure connaissance des ressources du milieu (communautaires et institutionnelles) pour la population. Nous voulons aussi favoriser l'insertion sociale et socioprofessionnelle des personnes par le développement de compétences, par la réorientation et/ou la référence. Le local permettra les rencontres, les interventions individuelles et de groupes, les formations, les présentations d'ateliers, des activités sociales, etc. Ce projet nous permettra aussi d'obtenir un portrait des besoins non-comblés des personnes (par exemple en matière d'hébergement, d'exclusion sociale, de santé et de sécurité alimentaire, entre autres) et éventuellement de favoriser la mise en place des services en fonction des besoins identifiés.

Pour mener à bien ce projet, l'AZimut compte sur un agent communautaire qui travaillera de concert avec du personnel qualifié fourni par des organismes partenaires. Ainsi une personne-ressource sera sur place tous les jours afin d'offrir des services d'intervention. Mentionnons que ces ressources complémentaires seront offertes dans un premier temps par : l'Autre Versant, Le Passant, Entr'elles, Transition pour Elles, la Maison Arc-en-Ciel, l'Auberge sous mon toit et Justice Alternative et médiation. Dans un deuxième temps, des ateliers seront offerts les après-midi pour les personnes qui souhaitent y participer.

Ouvert depuis seulement 1 mois, l'AZimut semble remplir sa fonction et de nombreux organismes nous ont fait savoir qu'ils sont contents de savoir que l'AZimut existe afin de pouvoir y référer des personnes qui ne cadrent pas dans leur mission. Pour le moment, les usagers semblent surtout apprécier d'avoir un lieu où ils sont les bienvenus. Nous réévaluerons le projet au fur et à mesure de son déroulement selon les statistiques et les commentaires obtenues au quotidien. Les défis sont toutefois nombreux pour ce projet; outre la recherche de financement (notamment pour financer le poste d'agent communautaire), une relocalisation du Partage et de l'AZimut sera nécessaire d'ici quelques années puisque la Fabrique a l'intention de vendre l'Église où sont localisés ces deux projets présentement. Des démarches avec la Ville de Granby pour aider à cette relocalisation ainsi que la recherche de lieux appropriés sont en cours.

Suite, page suivante

Des nouvelles des membres!

Le projet de l'AZimut est rendu possible grâce au travail de collaboration de nombreux organismes communautaires locaux dont l'Auberge sous mon toit qui en est le gestionnaire, les organismes mentionnés ci-dessus et le GASP, mais aussi grâce à la collaboration du Partage Notre-Dame, la ville de Granby, Emploi-Québec et la Paroisse Notre-Dame.

N.B. Dans une perspective de justice sociale, le Groupe actions solutions pauvreté est une table de concertation intersectorielle qui vise à mettre en commun les forces de tous les partenaires de la Haute-Yamaska dans la mobilisation, la recherche de solutions concrètes et le développement d'initiatives concernant les problèmes d'appauvrissement et d'exclusion sociale vécus dans la communauté.

Source : Catherine Lusson, coordonnatrice du Groupe actions solutions pauvreté

450 378-0990

Des nouvelles des membres!

À Sherbrooke

Quelques projets en perspective et un nouveau cadre de référence

La *Table de concertation sur l'itinérance à Sherbrooke* se donnait récemment un nouveau nom, soit celui de *Table itinérance de Sherbrooke*. Plus courte et plus pratique, cette appellation rend plus justement compte de la réalité. De fait, les liens entre les organisations membres vont au-delà de la collaboration et de la concertation, puisque plusieurs projets sont directement issus des travaux de la Table et sont véritablement implantés en partenariat. On pourrait parler d'une Table d'action et de développement. Voici deux exemples de projets qui mobilisent actuellement les partenaires du milieu.

La Coopérative de solidarité l'Autre-toit

En 2006 et 2007, un groupe de travail de la Table itinérance se penche sur la problématique de l'accès au logement et sur les conditions de logement des personnes itinérantes. En plus de vouloir favoriser un meilleur accès au logement privé, les partenaires décident, après une analyse de besoins, de développer des projets d'habitation sociale totalisant 44 unités. Dans un souci d'innovation et de partenariat, dix organismes communautaires solidement implantés et le centre de santé et de services sociaux du territoire s'unissent pour mettre sur pied une nouvelle ressource à Sherbrooke : la Coopérative de solidarité l'Autre-Toit. La mission de la coopérative est de développer du logement social avec soutien communautaire et autres services connexes à l'intention des personnes en situation d'itinérance ou à risque d'itinérance. Une première phase de 22 unités réparties en deux bâtiments au centre-ville de Sherbrooke verra le jour en 2012. Les partenaires travaillent actuellement à définir les services de soutien qui y seront offerts.

Travail d'un jour

Par ailleurs, la Table itinérance s'apprête à lancer une démarche de développement et d'expérimentation d'un service d'emploi, d'accompagnement et de référence dédié aux personnes en situation de marginalité, de désaffiliation sociale ou d'itinérance. L'idée du projet est issue des divers constats concernant le manque de mesures, de programmes, de services ou de cheminements socioprofessionnels adaptés pour une population hautement fragilisée. Préoccupés par cette question et inspirés par des projets implantés à Montréal (TAPAJ et Écolo-Boulot), les partenaires de la Table itinérance ont mis sur pied un groupe de travail chargé de proposer une formule pour expérimentation sur le territoire de Sherbrooke. Un projet-pilote est maintenant prêt à être mis en place par l'organisme le Tremplin 16-30 de Sherbrooke, avec l'appui du groupe de travail qui assumera le rôle de comité de pilotage. Des démarches sont en cours pour obtenir du financement et pour susciter l'engagement de « fournisseurs de travail » dans notre milieu.

Des nouvelles des membres!

Un nouveau cadre de référence

Comme trame de fond, un nouveau Cadre de référence sur l'itinérance à Sherbrooke vient tout juste d'être adopté par les partenaires. La Table s'était déjà doté d'un tel outil en 2002, mais le temps était maintenant venu de le réviser et de le bonifier. Cet exercice fut l'occasion de faire le point sur notre lecture du phénomène de l'itinérance et une opportunité de nous projeter dans l'avenir.

L'élaboration du Cadre de référence aura mis à contribution près d'une centaine d'intervenant(e)s et gestionnaires d'une diversité de ressources du milieu et plus d'une soixantaine de personnes utilisatrices des services en itinérance à Sherbrooke. Ces dernières ont été rejointes dans le cadre de groupes de discussion menés au sein de 8 organismes. Les échanges ont permis de mettre en lumière une diversité de préoccupations en regard de l'accessibilité aux services, de l'appartenance dans la communauté et de l'accès au logement.

La Table itinérance consacrera une attention particulière au cours de l'automne à la diffusion de ce cadre de référence et à soutenir les processus d'appropriation qui seront amorcés dans les différentes ressources de notre milieu. Le Cadre de référence sur l'itinérance à Sherbrooke sera disponible au cours des prochaines semaines.

Pour la *Table itinérance de Sherbrooke*

Charles Coulombe

ccoulombe.csss-iugs@ssss.gouv.qc.ca

En Outaouais

Des nouvelles des membres!

Bonne nouvelle pour le CRIO: Il pourra se projeter dans l'avenir à moyen terme!

C'est avec en main une confirmation d'un financement triennal du Secrétariat à l'Action communautaire autonome et aux Initiatives sociales (SACAIS) que les membres du Collectif régional de lutte à l'itinérance en Outaouais, réunis en assemblée générale annuelle le 7 juin dernier, ont poussé un soupir de soulagement. Les démarches auprès des élues et élus de l'Outaouais, jumelées aux incessantes pressions des membres du CRIO, ont finalement porté fruit. Ce travail aura permis in extremis une ouverture de la part du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

Le conseil d'administration du CRIO considère que ces 90 000\$ étalés sur trois ans sont un pas encourageant, une petite victoire, étant donné que cela s'avère être le premier financement étatique depuis 2008 et ainsi une première subvention reconnaissant le travail accompli et le besoin de conserver notre collectif comme **maillon essentiel du continuum des services en itinérance en Outaouais**.

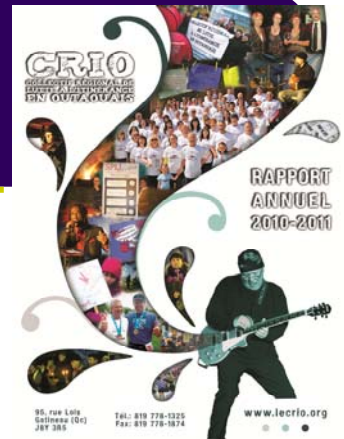
30 000\$ annuellement s'avère être une somme toutefois nettement insuffisante. Ajoutons à cela que nous ne bénéficions toujours pas de récurrence, car il nous est impossible d'assurer notre pérennité avec la subvention octroyée se terminant en septembre 2013. Tout n'est pas gagné pour le long terme. Pour 2011-2012, grâce à un dîner bénéfique conjointement organisé en avril avec Centraide Outaouais, que le CRIO tient à remercier chaleureusement de sa solidarité, ainsi que les dons généreux de communautés religieuses, il sera possible de respirer. Les membres devront cependant aviser pour la suite des choses et il a été déterminé, lors de l'assemblée générale, qu'une journée de réflexion serait organisée en septembre, touchant à toutes les sphères du travail du CRIO pour les prochaines années.

C'est donc avec une motivation décuplée et un engagement fort toujours au rendez-vous que le CRIO poursuivra sa mission, car à l'instar de son financement et des organismes communautaires qui vivent également des difficultés financières importantes pour lesquelles des solutions devront être proposées par nos gouvernements, il y a aussi et surtout **de trop nombreuses personnes et de trop nombreuses familles laissées sur le carreau, sans un revenu décent, sans un logement sécuritaire et adéquat, sans ameublement, sans nourriture sur la table, en situation de crise, malades, isolées, surjudicialisées, marginalisées et ce, sans accès aux services publics auxquels elles ont pourtant droit**.

Le CRIO s'est assuré une certaine stabilité pour les prochains mois, ses énergies n'auront plus à être dédiées presque exclusivement à sa survie. Nous pourrions redoubler d'ardeur pour **l'amélioration des conditions de vie des citoyens et citoyennes de l'Outaouais**. La **volonté politique et les choix de société** qui en découlent pèsent lourd dans la balance lorsqu'il est question d'itinérance, de pauvreté, de marginalité et d'exclusion sociale. Il sera donc nécessaire de poursuivre le travail ensemble pour éviter que n'augmente le nombre de « naufragés » dans les villes de L'Outaouais et de partout au Québec.

Vous pourrez consulter le rapport annuel 2010-2011 du CRIO en vous rendant sur notre site web au www.lecrio.org

Jenny Villeneuve, Coordonnatrice du CRIO



Calendrier des événements

Vendredi le 17 juin, de 9h00 à 12h00

Rencontre sur le Projet chez soi

Le *Projet chez soi* organise, en collaboration avec le RAPSIM, une rencontre pour faire un bilan d'étape de cet important projet de recherche issu de la Commission canadienne de santé mentale.

au CLSC des Faubourgs,
1705 Visitation, local 104,
Montréal (métro Beaudry)

Pour inscription : rapsim@qc.aira.com

Mercredi le 22 juin, 13h30

Rassemblement de lancement d'un portrait- *Espace public et Profilage social*

Au Parc Serge-Garant
(coin Ste-Catherine et Beaudry, métro Beaudry)

Pour information: RAPSIM
514-879-1949
rapsim@qc.aira.com

Vendredi le 16 septembre

Assemblée générale annuelle du RSIQ

Maison Marie Reine-des-Cœurs
1400 Rue Montplaisir
Drummonville.

Pour information : RSIQ
514-861-0202
Solidarite-itinerance@hotmail.com